

Mon métier, mon parcours

**Benjamin, chargé de mission pôle études, observation,
ressources diplômé du Master parcours Chargé d'études
socio-économiques et aménagement du territoire**

**Les métiers de l'Economie
Le domaine Droit, Economie, Gestion**



Ce fascicule est centré sur le parcours universitaire et professionnel d'un ancien diplômé de l'Université de Caen Basse-Normandie. Les informations présentées proviennent d'un entretien réalisé en novembre 2014 auprès du diplômé. Les autres informations contenues dans ce document proviennent des études réalisées par l'Observatoire unicaen et des informations mises à disposition par l'UFR Sciences économiques et gestion.

Benjamin

Diplômé du Master parcours Chargé d'études socio-économiques et aménagement du territoire

Mon cursus

Baccalauréat Sciences et technologies de l'agriculture et de l'environnement (STAE ; 2004)

Académie de Caen

Licence Géographie (2007)

Université de Caen Basse-Normandie

Master Chargé d'études socio-économiques et aménagement du territoire(2009)

Université de Caen Basse-Normandie

Mon métier en 2014

Chargé de mission pôle observation, études, ressources

« Après le collège, je me suis orienté vers un cursus professionnel en intégrant un BEP Travaux paysager. Au bout de deux ans, j'ai intégré un bac STAE avec l'idée d'être garde forestier. Mais voyant le peu de débouchés, j'ai préféré poursuivre mes études en Licence de Géographie. Cela correspondait au mieux à mon parcours et j'avais dans l'idée de travailler dans l'aménagement du territoire. En Master 1, grâce à mon mémoire sur l'urbanisme commercial, j'ai découvert les problématiques d'aménagement du territoire en lien avec les études socio-économiques. J'ai entrevu de nouvelles compétences autour des études économiques, de la statistique, du géomarketing en lien avec les logiciels de système d'information géographique (SIG) et le traitement de données. Je suis donc parti vers un Master professionnel Chargé d'études socio-économiques : c'était un choix à la fois dicté par l'inquiétude de l'insertion professionnelle et l'envie de développer mes compétences. »

« Je travaille à la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) qui est une association dont le but est de représenter, promouvoir et développer le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) au niveau régional et de défendre les intérêts des entreprises adhérentes. L'ESS est un modèle économique visant à démocratiser l'économie en plaçant l'Homme au cœur du projet d'entreprise. »

Mes missions et mes activités

Ma fonction : Mon rôle est de contribuer à la connaissance, à la promotion et au développement de l'ESS et au développement de projets dédiés à l'ESS, et ce, au travers de l'étude et de l'observation des entreprises et des emplois de l'ESS.

Mission 1 : Mise en place des outils d'observation et d'analyse de l'ESS

- Collecter des données via des bases administratives, par les partenariats ou la réalisation d'enquêtes. Pour cela on va avoir des liens avec les fournisseurs / producteurs de données notamment avec l'INSEE, l'URSSAF ou la MSA. Pour des missions plus spécifiques comme la mise en place de tableaux de bord de suivi de l'emploi (emplois d'avenir, emplois aidés) nous travaillons avec les services de l'Etat. Là, il s'agit d'une mission d'utilité publique pour laquelle on est missionné et financé par l'Etat.
- Réaliser des études pour mieux connaître l'ESS de manière générale ou par secteur d'activités pour faire avancer la connaissance statistique de l'ESS. On réalise, par exemple, un travail assez fin avec la Direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) pour mieux connaître les associations du champ jeunesse et sport.
- Produire des données (chiffres, portraits d'entreprise, de salariés...) en appui aux actions menées par la CRESS et ses partenaires (mois de l'ESS, conférences...) afin de nourrir les différents échanges.
- Mettre à jour des tableaux de bord.

Mission 2 : Promotion et communication des données sur l'ESS

- Répondre aux sollicitations et demandes de mise à disposition de données sur l'ESS (journalistes, services de l'Etat, acteurs de l'ESS, étudiants, le grand public, etc.) : il s'agit d'une mission de service public d'information des acteurs au sens très large.
- Faire connaître les travaux de l'Observatoire grâce aux "rencontres régionales de l'ESS" (événement organisé tous les 18 mois) pour porter à connaissance les différents travaux de l'Observatoire et de ses partenaires. Cela permet d'échanger sur les enjeux et les évolutions du champ de l'ESS.

- Réaliser des documents de communication synthétiques pour faire parler de l'ESS. Ils sont diffusés lors de forums ou de rencontres territoriales ou envoyés à l'ensemble de nos partenaires.
- Intervenir pour faire connaître l'ESS : diffusion de chiffres ou promotion du modèle de l'ESS lors de tables rondes, conférences, d'interventions à l'université ou auprès de partenaires souhaitant informer leurs salariés.
- Animer la rubrique Observatoire du portail internet et administrer un portail emploi-formation.

Mission 3 : Accompagnement des pouvoirs publics et partenaires de l'ESS sur des projets de développement de territoires

- Produire des diagnostics de territoire pour les pouvoirs publics :
 - Rencontrer les services des collectivités et rédiger les cahiers des charges.
 - Faire de la prestation d'études (état des lieux statistiques et qualitatif).
 - Identifier les problématiques et les besoins d'un territoire (groupe de travail, entretiens).
 - Restituer l'action et les préconisations auprès des élus et du public selon les formats choisis.
- Faire du suivi d'évaluation de politiques publiques : suivi des emplois aidés, mesure d'impact d'un dispositif.
- Appuyer la réalisation d'actions territoriales et de projets partenariaux par la production d'études thématiques et de données (anticipation des mutations économiques, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences).

Mes missions et mes activités

Mission 4 : Animation de la dynamique partenariale

- Animation du comité de pilotage de l'Observatoire réunissant adhérents de l'association et les institutionnels.
- Etre en relation avec les fournisseurs de données.
- Participer à l'animation du réseau des observatoires avec les collègues d'autres régions : échanges sur des questions de méthodologie, de mutualisation, de commandes de données et de toutes les questions qu'on traite dans nos études.
- Veiller à l'équilibre budgétaire de l'Observatoire.
- Suivre des conventions avec les fournisseurs de données ou celles liées à la réalisation d'une étude particulière.

Mon environnement de travail

Mon contrat de travail

Je suis en CDI, sur un statut cadre, avec des horaires variables. Globalement on est sur une base de 40 heures par semaine avec un système de récupération. Je gagne 1 650 € net mensuel (avec des chèques déjeuners et une mutuelle).

Mon lieu de travail

Lieu : On est une petite équipe de 7 personnes à temps plein permanents, souvent avec des renforts (stagiaires, CDD), soit en moyenne 8 personnes.

Déplacements : Je me déplace environ 1 à 2 fois par semaine au maximum à l'échelle de la région et mes déplacements varient selon les projets. Je fais aussi des présentations et des interventions. Enfin, je rencontre mes collègues des autres observatoires 3 à 4 fois par an, généralement à Paris.

Les personnes avec qui je travaille

A l'interne, on est 2 par bureau. Je suis plutôt en lien, par mes activités, avec la responsable développement économique et territoire. Il y a un directeur, une chargée de communication, une assistante administrative (fonctions support) et ensuite nous sommes tous chargés de mission.

A l'externe, je suis en lien avec les producteurs de données (INSEE, l'URSSAF, MSA) pour la commande de données. Il y a aussi les services de l'Etat, de la Région, les collectivités territoriales ou les réseaux de l'ESS en lien avec nos études et actions.

Mon champ d'autonomie et de responsabilité

Nous sommes relativement autonomes dans notre façon de travailler, j'ai l'autonomie de lancer des projets et des activités mais avec un directeur qui contrôle la réalisation des projets. J'ai la responsabilité de mes études, de mes échéances et de mon temps de travail.

Est-ce que je prends des risques ?

Il n'y a pas de risque spécifique mais il y a des périodes où la charge de travail est très importante (travail en soirée, plus rarement le week-end) qui sont contrebalancées par des périodes plus calmes.

A partir de quels éléments évalue-t-on mon travail ?

On peut évaluer mon travail par le respect des échéances de rendu de travaux, par l'avancée des projets et des études que je mène (lors des réunions bilan) et lors de l'organisation d'un événementiel.

Les difficultés et contraintes de mon emploi

On n'a pas de relations hiérarchiques, à l'exception du directeur, ce qui n'est pas toujours simple à gérer.

On est une structure jeune et de petite taille. Cela implique de la polyvalence et de l'autonomie. C'est un avantage et une contrainte en termes de protocoles et de méthode, il faut toujours repartir de zéro, réinventer : on a parfois le sentiment de manque d'efficacité.

Les aspects positifs de mon emploi

La diversité de mes activités : je ne fais pas que de l'étude ou des statistiques mais aussi des interventions auprès des étudiants, je suis en relation avec des partenaires, je fais de la cartographie et je mène des projets.

Les évolutions prévisibles

Le métier de chargé d'études économiques : Il serait souhaitable de ne plus isoler les observatoires au sein des structures et de travailler étroitement avec les autres services pour que l'observatoire soit vraiment au service de l'action. Les études iront certainement de plus en plus vers la prospective pour les besoins des pouvoirs publics. Mais elles devront être travaillées en amont avec les personnes amenées à mettre en œuvre les préconisations.

Mon poste : Il y a peu d'évolution possible au sein de la structure. Je peux continuer ou changer d'entreprise pour évoluer vers des métiers qui m'attirent (aide au pilotage, contrôle de gestion, etc.). Je pourrais aussi basculer vers un profil très technique de statisticien pur qui nécessiterait des formations.

Mes compétences au travail

Les compétences que je mets en place au travail

Les "savoirs"

Les compétences générales ou transversales :

- Connaître les méthodologies d'enquêtes statistiques
- Avoir des connaissances juridiques
- Avoir des connaissances économiques et financières (fonctionnement de l'entreprise, accompagnement et financement de projets, fonds européens, etc.)

Les compétences professionnelles :

- Connaître les compétences des différentes collectivités territoriales
- Connaître l'économie sociale et solidaire et ses acteurs
- Connaître le monde de l'entreprise (fonctionnement, processus de décisions...)
- Connaître les logiciels Excel, Access, Illustrator, Limesurvey, Sphinx, Géoclip

Les "savoir-faire"

Les compétences générales ou transversales :

- Budgéter les actions, réaliser des cahiers des charges
- Savoir restituer des travaux
- Savoir animer des réunions
- Savoir optimiser, rentabiliser son temps
- Savoir déléguer les tâches administratives
- Savoir rédiger (études), synthétiser
- Savoir enquêter, étudier, calculer, (re)chercher
- Savoir transmettre un savoir, sensibiliser à l'ESS
- Savoir argumenter, convaincre les pouvoirs publics

Les compétences professionnelles :

- Savoir collecter, choisir, vérifier, exploiter et analyser les données pertinentes
- Savoir piloter, conclure une étude
- Consolider des données pour qu'elles soient comparables, faire de la gestion de bases de données
- Ressourcer, répertorier les bases de données
- Mesurer des indicateurs, concevoir des tableaux de bord
- Diagnostiquer un territoire, évaluer des politiques publiques, les orienter, préconiser des actions

Les « savoir-être »

Qualités personnelles :

- Etre observateur
- Etre organisé
- Etre méthodique
- Etre autonome
- Etre réactif
- Etre rigoureux
- Etre capable de s'adapter à des situations variées
- Avoir confiance en soi pour convaincre
- Avoir l'esprit critique
- Avoir des qualités d'expression à l'écrit

Qualités professionnelles :

- Etre respectueux des règles et des protocoles de méthodologie d'enquête, d'analyse de données
- Etre capable de se rendre disponible
- Etre capable de prendre des initiatives

Qualités relationnelles :

- Etre coopératif
- Etre capable d'établir une relation de confiance avec les partenaires
- Etre pédagogue
- Etre capable de manifester une attitude d'écoute pour bien comprendre les attendus d'un interlocuteur pour répondre à une demande de données ou mettre en place une étude
- Etre capable de s'adapter au niveau de son interlocuteur car je suis en relation avec des acteurs très différents



Quand on travaille, on met en place des compétences qui peuvent être de plusieurs sortes.

- Les "savoirs" qui correspondent à des connaissances aussi bien générales que spécialisées sur un thème précis.
- Les "savoir-faire" qui correspondent à la mise en œuvre concrète de techniques, de méthodes ou d'outils.

Ces deux types de compétences peuvent être spécifiques, professionnelles ou générales. C'est-à-dire qu'une compétence générale pourra être utilisée dans de nombreux emplois différents. Une compétence professionnelle est propre à une filière de métier et peut donc être utilisée dans des métiers assez proches. Les compétences spécifiques quant à elles sont propres à une structure, on ne les retrouvera que dans un métier dans une organisation particulière.

- Les "savoir-être" qui correspondent à la maîtrise d'attitudes comportementales. Celles-ci sont toujours générales ce qui signifie qu'elles peuvent toujours être mises en place dans de nombreux métiers différents. Par contre elles peuvent être personnelles (c'est-à-dire qu'elles correspondent à des qualités personnelles, indépendantes du métier exercé) ou relationnelles (c'est-à-dire le rapport aux autres dans le travail).

Le Master parcours Chargé d'études socio-économiques et aménagement du territoire

Le Master de Chargé d'Études Socio-économiques et Aménagement du Territoire est un parcours du Master Etudes économiques et entrepreneuriat. Il forme depuis vingt ans des étudiant(e)s aux métiers du conseil et des études. Les diplômé(e)s acquièrent des compétences techniques mais aussi tous les outils (communication, cartographie) leur permettant de valoriser leurs résultats.

L'accès à la formation

- **L'accès en première année** est de droit pour tous les titulaires d'une Licence 3 Sciences Economiques, AES, gestion, MASS... Une équivalence est possible avec les diplômes des écoles de commerce, IEP, IUP ou écoles d'ingénieur.
- **L'accès en deuxième année**
L'accès en Master 2 est soumis à une sélection sur dossier et entretien.

En Première année de Master

Le Master 1 propose les parcours Sciences économiques et gestion et AES. Chaque parcours est à la fois spécifique aux précédentes formations des étudiants et possède également un tronc commun avec des matières de « pré-spécialisation ». Le Master 1 comprend un stage professionnel de 6 semaines minimum sanctionné par un rapport de stage et une soutenance.

Les objectifs de la formation

Former aux métiers du conseil et des études et former des cadres aptes à réaliser :

- des études de prospective
- des diagnostics de territoire
- des études sectorielles
- des études de marché
- des analyses de projets d'investissement
- des évaluations des politiques publiques
- l'application de stratégies de développement
- la mise en place et le suivi d'observatoires

Atouts de la formation

- L'étude, élément central de la formation, fait l'objet d'un contrat d'étude et se déroule de septembre à mars. Les étudiant(e)s disposent de 2 journées par semaine pour répondre à un cahier des charges proposé par un commanditaire partenaire.
- Le stage, d'une durée minimale de 3 mois, permet aux étudiant(e)s d'intégrer une structure et de prendre le rôle de chargé d'étude pour lequel ils (elles) ont été formé(e)s.
- Les interventions de professionnels qui viennent partager leur expérience (ex : anciens diplômés de la formation).
- La communication, orale ou écrite, permet aux étudiant(e)s de mieux valoriser leurs compétences et leurs résultats.

L'organisation de la formation

En Deuxième année de Master

L'année comporte 8 unités d'enseignement réparties de septembre à fin mars (méthodologie de l'étude, techniques de l'étude, traitement de l'information, communication, économie et développement durable, collectivités et institutions, expériences professionnelles, étude). A partir du mois d'avril la dernière unité d'enseignement est consacrée au stage d'une durée minimale de 3 mois.

Le Master Etudes économiques et entrepreneuriat

Etat de l'insertion professionnelle en décembre 2013 des 9 diplômés répondants 2011 d'un Master Etudes économiques et entrepreneuriat (15 diplômés français)

Taux d'insertion : 88,9% sont en emploi 30 mois après l'obtention du Master.

Type de contrat : 7 occupent un emploi dit "stable" (fonctionnaire, profession libérale).

Statut : 5 sont cadres, ingénieurs, profession libérale ou catégorie A de la fonction publique.

Salaires : Ils gagnent, en moyenne, un salaire de 1 960€ net mensuel (temps plein, hors primes et 13ème mois).

Source : diplômés de formation initiale - Tableaux de bord des titulaires d'un Master 2011 - Observatoire unicaen

Exemples de débouchés

Gestionnaire santé
Chargé d'affaire sénior
Chargé d'études socio-économiques
Chargé d'études statistiques
Conseiller agence d'emploi
Chargé de projet études et qualité
Directeur adjoint des observatoires
Chargé d'animation et de développement
Directeur administratif et financier
Chargé d'études et développement
Chargé de mission - conseiller en création / reprise d'entreprise
Attaché d'études statistiques

Source : Répertoire des métiers des titulaires d'un Master 2011, 2010, 2009 - Observatoire unicaen

Les compétences acquises à l'université

Par le biais de la formation

- Aménagement du territoire, géomarketing
- Etudes économiques
- Analyse de données

Par le biais de la vie universitaire

- Enrichissement intellectuel et culturel, ouverture d'esprit
- Vie sociale

L'avis de Benjamin

« En Licence de Géographie, puis en Master j'ai acquis une très bonne connaissance en termes **d'études et d'aménagement du territoire** (compétences des collectivités locales, intercommunalités, départements, Régions, Etat). Cette connaissance des acteurs est vraiment très importante pour essayer de comprendre comment les projets se mettent en place et comment les entreprises s'implantent sur les territoires. J'ai également acquis des compétences techniques : **géomarketing, études économiques, analyse de données, gestion de projets.**

L'avis de Benjamin

« L'université est quand même **un formidable établissement pour apprendre**, toutes les conditions sont réunies pour **s'enrichir intellectuellement, culturellement**. Les premières années sont quand même belles, on apprend, on a un rythme de vie confortable. **On s'ouvre très largement** et il y a toute la **vie sociale** qui va avec (soirées étudiantes, carnivals etc.) Ce qui déplaît, c'est un petit peu le revers de la médaille, c'est la distance avec l'entreprise. »

Annexe : l'Économie Sociale et Solidaire en quelques mots...

Valeurs et histoire de l'économie sociale et solidaire

Portées par un projet collectif, les structures de l'économie sociale et solidaire se retrouvent autour de valeurs et de principes communs :

- L'homme est au cœur de l'économie et en constitue la finalité : la personne et l'objet social priment sur le capital
- L'adhésion aux projets et aux structures est ouverte et volontaire
- La gestion est démocratique : élection des dirigeants, une personne une voix, mise en place d'instances collectives de décision ...
- La lucrativité est limitée : fonds propres impartageables, majeure partie des excédents non redistribuable
- La gestion est autonome et indépendante des pouvoirs publics, mais la coopération y est développée
- Les principes de solidarité et de responsabilité guident la mise en place des actions.

Des racines historiques profondes

L'économie sociale et solidaire est née au XIXe siècle et s'est ensuite développée, face aux limites de l'Etat et aux carences du marché, pour répondre à des besoins sociaux mal ou peu satisfaits. Ce mouvement né d'initiatives citoyennes est à l'origine de nombreuses conquêtes sociales. C'est à cette époque que sont donc lancées les bases de trois grandes structures actuelles, les associations, les coopératives et les mutuelles, que l'on englobera à partir des années 1980 dans le terme d'organismes de l'économie sociale. En 1901, la loi sur la liberté d'association est venue légaliser les mouvements associatifs préexistants.

L'expression « économie sociale » n'est cependant entrée dans le droit français qu'en 1981 avec la création de la Délégation Interministérielle à l'économie sociale (DIES)

La loi relative à l'ESS de juillet 2014 (Article 1) définit l'ESS comme « **un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine** » dont les entreprises remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices
- Une gouvernance démocratique
- Une gestion éthique

La loi inclut dans l'ESS les **entreprises statutaires historiques** (coopératives, associations, mutuelles et fondations) mais ouvre aussi le périmètre de l'ESS **aux structures commerciales** qui inscrivent dans leurs statuts les principes de gestion de l'ESS (définis ci-dessus) ainsi que la recherche d'une utilité sociale dans leur activité.

Un secteur économique structuré

Après plus de trente années d'efforts fédérateurs, en partant des Groupements Régionaux de la Coopération qui ont vu le jour dans les années 60, jusqu'aux actuelles Chambres Régionales, l'économie sociale est devenue un paramètre incontournable de la vie économique.

Les entreprises de l'ESS

L'économie sociale et solidaire recouvre une très grande diversité d'entreprises qui partagent la même ambition : entreprendre au service de l'Homme, dans une perspective de développement durable. Elles relèvent de statuts juridiques qui leur sont propres : associations, coopératives, mutuelles, fondations. Les structures de l'ESS ont prouvé leur plus-value sociale et leur efficacité économique. Elles concilient solidarité, ancrage sur le territoire, cohésion sociale, éthique, utilité sociale et collective et développement durable.

source : Le portail de l'économie sociale et solidaire en Basse-Normandie - CRESS Basse-Normandie